

L'avenir d'ICI TV dépend de la bonne volonté de son public

La chaîne de la région de Vevey a besoin d'une participation de ses téléspectateurs.

SERGE NOYER

Il est encore trop tôt pour savoir avec certitude si la chaîne régionale ICI TV continuera à exister dans sa formule actuelle. Son avenir dépendra des résultats d'une consultation lancée par la commission des syndic du district de Vevey auprès des quelque 20000 foyers raccordés au réseau câblé Sitel. Les deux questions posées étaient: «Estimez-vous qu'ICI Télévision doit continuer à exister? Et, si oui, seriez-vous prêt à ce que votre taxe Sitel augmente de 1 fr. 50 par mois?» Sur les dix communes sondées, seule celle de Vevey a déjà procédé au dépouillement. «Les résultats sont positifs», indique le municipal veveysan Pierre Chiffelle. Danielle Croix, secrétaire municipale adjointe, avance les chiffres suivants: 37% de réponses dont 45% de double oui.

Pour Costa Haralambis, directeur de ICI TV, ce n'est pas une surprise. Un premier sondage réalisé en juin 1996 révélait déjà une audience régulière de 50%, et un taux de satisfaction de 80%. Selon son directeur, la force de la chaîne repose sur la diffusion en boucle des programmes. L'audience s'en retrouve ainsi multipliée.

Gratuite depuis son lancement en janvier 1996, ICI TV aura besoin de ses téléspectateurs pour équilibrer ses comptes. Dès le début, Costa Haralambis savait que la

chaîne ne serait pas viable sans péage: «Pour qu'une TV locale soit rentable sans fonds publics, elle doit toucher au minimum 100000 foyers, en termes de publicité.» Or la région couverte par ICI TV ne représente que 27000 ménages. Même avec une extension dans les régions de Lavaux et du Chablais valaisan, «nous serions arrivés à 45000 foyers». Sa stratégie était simple: avant de solliciter les abonnés du téléseuil, «il fallait d'abord démontrer qu'une telle chaîne répondait à un besoin du public». Si l'on en croit le premier sondage de l'été passé, c'est donc chose faite. A l'inverse, «si nous avions commencé par demander une participation du public, nous ne l'aurions jamais obtenue».

«Les gens ont une très bonne opinion de la chaîne et les échos sont de plus en plus favorables», indique Henri Corbaz, chargé de la gestion comptable d'ICI TV et fils de l'éditeur Jean-Paul Corbaz. A titre d'exemple, les chaînes Léman bleu (Genève) et TVRL (Lausanne) bénéficient d'une participation des abonnés au téléseuil.

Ainsi, la stratégie de Costa Haralambis semble avoir été payante. En mettant en quelque sorte les téléspectateurs devant un fait accompli, il est parvenu à imposer sa chaîne. Mais «il ne faut pas vendre la peau de l'ours...», avertit le journaliste-conseil Alain Bougard, producteur de plusieurs émissions

pour la chaîne. Une fois tous les bulletins dépouillés, il faudra en effet encore attendre le 9 avril, date à laquelle la commission des syndic se réunira pour prendre une décision. Costa Haralambis est optimiste: «Il n'a jamais été dit qu'il fallait une majorité de oui pour continuer; la décision finale appartient aux municipalités.» La participation

des abonnés représenterait une manne de 400000 francs, soit deux tiers des 600000 francs de déficit de la chaîne pour 1996. Les 200000 francs restants devraient être couverts sans problèmes par les recettes publicitaires. Encore quelques jours de suspense et l'on saura si l'aventure d'ICI TV continue. □

RÉTROVISEUR

Tout sur le toutou

Capital, dimanche soir, sur M6

«Cabillaud et légumes vapeur, dit l'étiquette. Le contenu de la boîte de conserves a l'air appétissant. C'est bien simple, on en mangerait, affirme le directeur de l'usine de conserves. Et de joindre le geste à la parole.»



FRANÇOIS CONOD

En ces temps de vaches folles, mieux vaut varier son alimentation.

A nous la volaille, le porc, le thon. D'ailleurs chaque produit a été testé par une équipe de goûteurs à fine gueule et nez exercé. Autant de testeurs, autant d'avis, précise le directeur; c'est pourquoi nous en recueillons un maximum. Sur-

tout: si vous choisissez nos produits, vous ferez de plus belles crottes.

Il s'agissait d'alimentation canine. Un vétérinaire explique que contrairement à l'humain, le chien n'éprouve aucun besoin de variété alimentaire. C'est donc son propriétaire qu'il faut allécher. Vautré sur le canapé, son chien à ses pieds, le maître consomme la pub. Tiens, voici d'ingénieux petits pots qui rappellent les pots pour bébés. Papa et maman vont donc en acheter pour Mirza. Lui n'est pas comme les petits des humains, il ne donne que des joies. Voilà pourquoi en France, il naît plus de chiens que d'enfants. Maintenant, on sait enfin où elle va, la France: droit à la niche.